

Circulation des camions vers Signes: ça coince à Cuges!

La traversée de la commune est désormais interdite, de jour, aux poids lourds de plus de 19 t. Le trafic vers la zone d'activité varoise et le circuit Paul-Ricard pourrait se déporter vers **Le Beausset**

Aux grands maux les grands remèdes? C'est désormais acté: la traversée de la commune de Cuges-les-Pins, aux portes du Var, est désormais interdite aux poids lourds de plus de 19 tonnes, entre 7 heures et 21 heures. En apparence anodin, l'arrêté municipal que vient de valider le conseil départemental des Bouches-du-Rhône et qui sera appliqué dès lors que les panneaux d'interdiction seront posés par le Département, pourrait se transformer en casse-tête pour la circulation des camions dans l'ouest-Var. Principalement pour ceux qui roulent à destination de la zone d'activité de Signes ou du circuit Paul-Ricard au Castellet.

Près de 375 camions par jour!

«*Nous subissons trop de nuisances! Cet arrêté a été rédigé sur la base des conclusions d'un rapport de police faisant état de faits suffisamment graves et répétés pour devoir en tirer toutes les conséquences*», a justifié publiquement France Leroy, première adjointe au maire de Cuges, Bernard Destrost, lors d'une réunion du comité consultatif environnemental, mis en place par le circuit Paul-Ricard au Castellet.

Les Cugeois n'en peuvent vraiment plus! La route de Signes par Cuges est en effet la plus directe et la



Tous les jours, d'après une étude, 375 poids lourds traversent le centre-ville de Cuges-les-Pins où ils peuvent difficilement se croiser. Ce qui a conduit les élus, comme France Leroy, la première adjointe au maire (en médaillon), à réagir.

(Photos Dominique Leriche)

moins onéreuse pour les poids lourds, qui tous les jours sont 375 à la rejoindre, quittant l'autoroute A52 par l'échangeur n° 34 "Pont-de-l'Etoile" et passent par Gémenos, qui est d'ailleurs en train de finaliser également un arrêté d'interdiction de circulation, jusqu'à la RD8. Problème, la route départementale 8 (qui est également l'itinéraire des convois exceptionnels) coupe le village de Cuges en son centre en provoquant des désagréments en cascade.

«*Les camions ont des difficultés à se croiser et doivent donc monter sur les trottoirs! Cela fait peur aux piétons qui n'y laissent pas marcher leurs enfants car le risque de se faire faucher est trop important. De même, des enseignes commerciales, barrières et feux tricolores sont régulièrement endommagés, voire arrachés. Enfin, les caves situées sous la route nationale s'affaissent sous le poids des camions*», détaille l'élue.

Côté ouest-Var, les réactions n'ont

pas tardé: «*Nous avons reçu deux courriers émanant du circuit Paul-Ricard et du groupement des employeurs des entreprises du plateau de Signes. Les uns nous interrogent sur la légalité de l'arrêté au regard de l'exception octroyée aux manifestations sportives et des mesures de délestage que nous aurions mises en place pour permettre l'accès au circuit Paul-Ricard; les autres accusent Cuges d'entraver le développement de la zone d'activité de Signes!*» complète France Leroy

qui constate que sa commune «*ne tire aucun bénéfice économique de cette situation, alors que Signes et Le Beausset perçoivent, elles, des produits de la fiscalité locale. Le comble, c'est que Signes a pris un arrêté interdisant la traversée du village aux camions de plus de 13 tonnes!*»

Deux déviations... dans les cartons

Pour autant, Cuges ne s'inscrit pas dans une démarche de rapport de force. Elle entend surtout sensibiliser les acteurs économiques du territoire et attirer l'attention du département des Bouches-du-Rhône sur la nécessité de mettre en place une solution de contournement de la commune. Et ce, alors qu'un projet de déviations du Beausset (que les camions traverseront bientôt en journée), la deuxième voie d'accès à la zone de Signes et au circuit, est dans les cartons... depuis la création dans cet objectif de l'échangeur autoroutier de La Cadière. Il y a longtemps...

Aujourd'hui, à l'heure où l'accroissement de la zone d'activité de Signes est programmé et où le retour du Grand prix de Formule 1 est acté au Paul-Ricard, la balle est dans le camp de la Région qui se serait saisie du dossier. À suivre.

JEAN-MARC VINCENTI
jmvincenti@nicematin.fr

« Le mur de ma cave se décroûte ! »

«*Regardez! Le mur de ma cave, il se décroûte! Ça, c'est à cause des camions! Et encore ma cave n'est pas sous la route.*»

Monique Chaix, croisée sur le pas de sa porte, rue Nationale, dans la traversée de Cuges-les-Pins, n'a pas hésité un instant à témoigner (photo ci contre). «*J'habite ici depuis 1971, c'est une maison de famille, indique-t-elle. Et les poids lourds, c'est infernal, sans arrêt! Ça ne s'arrête jamais. Et quand ils se croisent devant chez moi c'est encore pire. On est obligé de se calfeutrer.*»

La Cugeoise a quand même été obligée de changer toutes ses fenêtres et de faire mettre du double vitrage. Mais elle subit un autre désagrément auquel on ne pense pas forcément: «*Les camions, ça fait beaucoup de poussière aussi!*» Elle connaît la fréquence de leur passage par cœur: «*Le matin ça commence à 7 heures jusqu'à 10h30. Après le trafic reprend de 14 heures à 18 heures.*»

«*Je constate que nous sommes les oubliés du département! S'énervent Claudette, sa sœur. L'arrêté d'interdiction c'est bien, mais il faudrait*



aussi limiter la vitesse en centre-ville. Les camions roulent trop vite! »

Des déviations... serpents de mer

La région: «*Un projet visant l'amélioration de la desserte de la ZA de Signes et du circuit Paul-Ricard, en évitant la traversée de Cuges-les-Pins et du Beausset, est soutenu par la CCI du Var. Un tel projet concernerait plusieurs maîtres d'ouvrage, au premier rang desquels Escota et les départements du Var et des Bouches-du-Rhône. La Région, bien que ne disposant pas de la compétence routière, serait disposée à participer à la réflexion sur la problématique de la desserte du secteur.*»

Le département du Var: «*Un tracé de contournement du Beausset a été retenu et adopté par l'assemblée départementale le 26 juin 2007. Il a été inscrit en emplacement réservé (ER) sur le projet de PLU de 2007. Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à ce projet. Cependant, dans le PLU adopté sans ER, aucun zonage ne favorise ni n'interdit le projet de contournement. La municipalité a relancé le 4 juin 2015 une procédure de révision du PLU. Une réunion sur le diagnostic et le PADD s'est tenue en juillet 2016, mais la Département est sans nouvelles de l'avancée de cette procédure.*»

Le circuit Paul-Ricard et la ZA de Signes: Stéphane Clair, directeur général du circuit Paul-Ricard et de l'aéroport du Castellet, président du Groupement des entreprises du plateau de Signes: «*Nous avons engagé des discussions avec la municipalité de Cuges et allons essayer de réguler la circulation, en limitant les volumes et en favorisant le trafic de nuit. La RD 18 qui traverse Cuges est une route empruntée par les convois exceptionnels. Je pense que c'est le transport des futures rames du métro d'Istanbul depuis l'Espagne, où elles ont été fabriquées, jusqu'au port de Brégaillon à La Seyne qui ont excédé la population. Exerçant sa compétence économique, dans le cadre du schéma régional d'aménagement, le conseil régional considère que la zone économique du plateau de Signes doit être desservie d'une manière accueillante le plus vite possible. Une solution de raccordement routier, par Ceyreste et la route du Camp-du-Castellet, pourrait ainsi être finalisée d'ici deux ou trois ans.*»